RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Navig'Infos 9/10/2026

État des lieux hydrologiques et perspectives sur le Canal des Deux Mers

Direction Territoriale Sud-Ouest
Service Développement

Unité Connaissance des Territoires
et Relations aux Usagers

Cette réunion Navig'Infos s'est déroulée en visioconférence le 9/10/2026. Le support de présentation est joint en annexe du présent compte-rendu.

La réunion est introduite par M. Domitien Détrie, Directeur Territorial de VNF Sud-Ouest. Cette 7ème réunion Navig'Infos de la saison s'inscrit dans la continuité des échanges engagés avec les usagers et leurs représentants, afin de les informer régulièrement de la situation du réseau et des actions en cours.
Les pluies intenses tombées récemment dans l'Hérault et l'Aude sont en aval du réseau, elles n'ont cependant pas permis la reconstitution de nos réserves, qui sont situées plus à l'ouest (Montagne noire). Elles ont été intenses mais passagères, les débits des cours d'eau ont fortement augmenté, mais seulement sur quelques jours. Un temps sec est prévu sur au moins une semaine, sur l'intégralité des territoires traversés par le canal des deux mers.
Des annonces ont été faites depuis quelques semaines au sujet de la mise en place des restrictions horaires, qui ne sont pas actées à ce stade. Le délai est anormalement long entre l'annonce et le fait d'indiquer une mise en place "imminente" des restrictions horaires, ce qui est regrettable.
À partir de 2027, sera proposé aux services de l'État, qu'en suivant la concertation avec les usagers et les annonces de mise en place de mesures de restriction, VNF prendra directement ces mesures de restriction. Ainsi, nous pourrons avoir une gestion plus réactive pour le déclenchement des restrictions.

La situation hydrologique – État des lieux : Garonne

À ce jour, le niveau d'alerte renforcée reste en vigueur et la situation sur le canal de Garonne demeure très dégradée avec un déficit pluviométrique record (-55% depuis juin, record historique de sécheresse sur le mois de septembre) à ce jour sur l'ensemble de l'été. Les pluies plus conséquentes de mercredi et jeudi ont soulagé le soutien d'étiage, arrêté depuis le début de semaine. Ces pluies ont permis un gain d'une semaine à 10 jours.
La situation sur le fleuve a permis de ne pas basculer au niveau de « crise ». Toutefois, un temps sec est prévu sur au moins les 10 jours à venir.
Par conséquent, il n'est pas envisagé de fermeture totale de la navigation sur le canal latéral à la Garonne. Si la bascule en niveau de restriction « crise » venait à être mise en place fin octobre, ce qui n'est pas le scenario le plus probable, les mêmes mesures de restriction que sur le canal de Midi en termes de restrictions horaires pourraient être mises en place.

La situation hydrologique – État des lieux : canal du Midi

Sur le canal du Midi, l'état des réserves se situe à environ 23 % des stocks. L'alerte renforcée demeure en vigueur depuis quatre semaines, entraînant une réduction de 50 % des prélèvements pour l'ensemble des usages.
Les pluies tombées le week-end dernier sur les Cévennes étaient localisées uniquement sur le Narbonnais et l'Hérault, provoquant des crues. Cela a pu améliorer la situation d'une petite partie du réseau, uniquement de manière temporaire, car pour une amélioration de la situation sur l'ensemble du réseau, il faudrait des pluies significatives et durables. Pour exemple, on passe d'une situation de hautes eaux sur les fleuves à une situation de seuil d'alerte 2 à 3 jours après.
Sur la partie amont, au niveau de Villedubert et sur la Montagne Noire, les pluies ont été modérées voire faibles. Elles ne permettent pas de recharger les réserves, mais permettent en revanche une forte baisse du déstockage cette semaine.

L'obtention de la dérogation évoquée lors de la dernière CLU a permis de sécuriser la navigation et de pouvoir tenir toute la haute saison jusqu'au 1er novembre. Le scenario actuel est proche de celui de l'an passé.

Il est rappelé que la situation de sécheresse est particulièrement critique sur l'ensemble du territoire et impacte durablement tous les usages de l'eau. Les difficultés ne concernent pas uniquement la navigation, mais également l'alimentation en eau des populations, le tourisme notamment autour du lac de Saint-Ferréol, et l'irrigation. Par ailleurs, la qualité sanitaire de certaines rigoles ne peut plus être pleinement garantie et les conséquences pour la salubrité de celles-ci et notamment la vie piscicole sont préoccupantes.

Mesures en cours et à venir

Il est rappelé en séance les 2 mesures prises sur le regroupement des bateaux lors des bassinées imposés par des arrêtés préfectoraux, la fermeture du bief aval du canal de la Robine (bief de Sainte Lucie) et la fermeture du canal de Jonction.
Des avis à la batellerie ont été pris :

- Le 10/07/26 sur les canaux du Midi, de Jonction et de la Robine (avis n° FR_2026_06513)
- Le 17/07/26 sur le canal latéral à la Garonne et ses embranchements (avis n° FR_2026_06773-0)
- Le 20/07/26 sur le canal de la Robine, bief de Sainte Lucie (avis n° FR_2026_06802_1)
- Le 6/10/26 sur le canal de Jonction (avis N° FR/2026/08296-0)

La réouverture de l'écluse d'Escudiès sur le canal latéral à la Garonne a bien été réalisée le 30 septembre.

La dernière mesure de restriction, déjà présentée et rappelée lors du précédent Navig'Infos, entrera prochainement en vigueur. Elle prévoit, d'une part, une réduction des horaires de navigation avec une ouverture à la navigation libre de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 sur le canal du Midi, complétée par la mise en place d'un service spécial d'éclusage pour les professionnels en dehors de ces créneaux pendant la pause méridienne. Cette disposition est imminente et en attente de signature des préfectures.

La navigation est donc, à ce stade, assurée jusqu'au 1er novembre sur l'ensemble du canal des Deux Mers, s'il n'y a pas de changement météorologique significatif en termes d'intensité et de durée. Les scenarii sont toutefois pessimistes sur 10 prochains jours.

Des restrictions de mouillage sont toutefois toujours possibles.

Il est rappelé en séance le contexte dégradé et tendu sur l'ensemble du territoire (la problématique d'alimentation en eau potable des populations, la situation particulièrement dégradée sur la salubrité des rigoles et des dispositifs exceptionnels mis en place pour éviter la mortalité piscicole, le contexte agricole très défavorable, les réductions de moitié des prélèvements, etc.) ayant des impacts importants comme l'exemple des activités de loisirs de St Ferréol extrêmement pénalisées.
Cette mesure de restriction horaire est une mesure de restriction liée au contexte hydrologique très dégradé de cet étiage, et est une contrepartie de la dérogation au débit réservé obtenue à Villedubert. Ce sera quasiment la seule restriction à faire valoir en retour d'expérience de l'étiage avec l'ensemble des acteurs concernant l'usage navigation. Dans ce cadre, il est rappelé que la possibilité de Service Spécial d'Éclusage est un cadre dérogatoire exceptionnel.

Informations diverses, échanges

- Une intervention évoque la difficulté probable de repositionnement de certaines péniches-hôtel sur le canal du Midi par rapport à la fermeture de la navigation pendant la basse saison du fait des travaux en cours au Somail et à Capestang. La question se pose sur le maintien de niveau d'eau suffisant sur le grand bief et la possibilité de naviguer sur cette période.

  - Normalement la navigation sera maintenue sans toutefois garantir le maintien du niveau d'eau sur ce bief. Les déplacements seront donc possibles.

- Une remarque est effectuée sur l'opportunité et la pertinence de mettre en place l'élargissement de la pause méridienne du fait de la baisse significative du trafic à cette période.

  - Cette mesure favorise le groupage même si le trafic est faible, cette mesure garde son sens et facilitera les échanges avec les multiples partenaires de l'eau. La navigation aura contribué à la gestion de la ressource en eau.

- Des questions abordent la quantification des économies en eau et la possibilité de revoir les restrictions horaires soit en matinée soit en soirée car pour des navigations en journée avec une coupure méridienne importante, les touristes ne réserveront pas.

  - Les gains en quantité d'eau à la suite des groupages sont minimes mais auront un effet, et il est précisé que la mesure de restriction a fait l'objet de longs échanges en Navig'Infos ces deux dernières années et que cette mesure a fait consensus avec les professionnels présents.

- Sera-t-il possible de revoir cette mesure de restriction horaire en 2027 pour revenir sur des créneaux favorables à la location de bateau à la journée ?

  - Il sera possible d'évoquer ce sujet lors de la mise en place du groupe de travail d'intersaison. Ce groupe n'étant pas réservé aux membres de la CLU et sera bien élargi aux professionnels navigants et du territoire. Il sera important de satisfaire l'ensemble des activités qui ont toutes des caractéristiques différentes en termes de fonctionnement, et d'aboutir à une position de compromis partagée et validée par tous, qui pourrait être plus contraignante

- Une question est posée sur la possibilité d'étendre la navigation sur un secteur bien délimité entre Béziers (port neuf) et Agde au début du mois de novembre (jusqu'au 7/11) pour permettre de départ de 2 bateaux en Bourgogne.

  - Cette éventualité se fera en fonction de notre capacité à maintenir les niveaux d'eau et du nombre de demandes. VNF pourra être réactif et saura s'adapter en fonction de l'hydrologie,

s’il y a des a des recharges, en fonction des débits. Cette possibilité reste toutefois très incertaine à ce stade.

Il est rappelé que la navigation est toujours possible cette fin de haute saison grâce aux lâchers d'eau exceptionnels d'EDF que nous n'aurons pas tous les ans. Cette situation est particulièrement exceptionnelle.

- Il y a véritablement un enjeu sur le barrage de Ganguise car s’il ne se remplit pas, en 2027 VNF ne disposera que d’un du quota partiel, au détriment des usages de l’eau du canal du Midi en 2027.

Pour la connaissance des débits, n’hésitez pas à prendre connaissance des indicateurs de gestion hydrologique Situation de la gestion hydraulique du canal du Midi - VNF

- Une remarque est effectuée sur la pertinence de mettre en place la mesure de restriction horaire sur le canal latéral à la Garonne du fait du trafic faible.

  ➢ Il est recherché la cohérence dans les mesures, en cas de passage en crise (présente en amont de la Garonne), évoqué il y a 15 jours. Il est précisé que s’il y a une bascule en crise à Toulouse sur la Garonne les mesures en place seraient l’interdiction des prélèvements avec des impacts majeurs sur l’ensemble des domaines d’activité, y compris industriels (enjeux forts en région toulousaine notamment) alors que la navigation ne serait pas impactée. Tous les autres usages auraient des contraintes extrêmes, il n’est donc légitimement pas entendable de la part des services de l’État que l’usage navigation soit le seul épargné de toute restriction.

  Ces mesures sont mises en place pour protéger et préserver l’ensemble des activités relatives à la navigation. Dans les autres domaines d’activités les mesures sont nettement plus restrictives et VNF se doit de maintenir le multiusage de l'eau.

Calendrier des prochains Navig’Infos

- Vendredi 23 octobre 2026 – 9h00